

03.12.2018 - 14:30 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Négociations sur la CN/FAR - Les délégations aux négociations présenteront la solution à leurs organes décisionnels

Zurich (ots) -

Après de longues et intensives négociations, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et les syndicats Unia et Syna se sont mis d'accord aujourd'hui sur une proposition commune concernant une nouvelle Convention nationale pour le secteur principal de la construction (CN), la garantie de la retraite à 60 ans et des augmentations de salaire pour les deux prochaines années. Les assemblées des délégués des parties contractantes prendront la décision définitive sur le résultat des négociations encore en décembre.

Les délégations de négociations de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) ainsi que des syndicats Unia et Syna sont parvenues à se mettre d'accord aujourd'hui à Zurich pour une solution portant sur la Convention nationale et la retraite anticipée à 60 ans.

La solution comporte les mesures déjà négociées au cours de l'automne pour assainir la Fondation FAR. La Convention nationale (CN) a été conclue pour quatre ans avec certaines améliorations pour les deux parties. Le résultat des négociations contient une augmentation générale des salaires effectifs et minimaux de fr. 80.- pour 2019 et de fr. 80.- pour 2020.

Du côté des entrepreneurs, c'est l'assemblée des délégués - organe suprême de l'association - qui aura son dernier mot à dire sur les solutions négociées. Les délégués seront convoqués en assemblée extraordinaire le 19 décembre 2018. En cas d'acceptation du résultat, la nouvelle CN entrerait en vigueur au 1er janvier 2019.

Contact:

Flavio Torti, membre de la délégation de négociation de la SSE et
membre du comité central de la SSE
Tél.: +41/79/356'33'54
E-Mail: flavio.torti@torti-sa.ch

Bernhard Salzmann
vice-directeur de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100822845> abgerufen werden.